

Pau, le 6 avril 2020

Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques  
Monsieur le Président  
64 avenue Jean Biray  
64058 PAU CEDEX 09

A l'attention de :  
**Madame LAHORE, Elue en charge du personnel**  
**Monsieur le DGS, Monsieur MORATILLE**  
**Monsieur le DRH, Monsieur CHADUTEAU**

Objet : **DIALOGUE SOCIAL COVID19**

Madame, Messieurs,

En amont de l'organisation du dialogue social en visioconférence plus précise, nous souhaitons vous faire part de différentes demandes et questionnements concernant la poursuite du dialogue social qui ne saurait être mis entre parenthèses dans la période COVID19.

**1. Dialogue social**

- Demande de participation aux commissions, réunions, plénières par les élus et experts sans restriction en nombre.
- Mise à disposition du matériel nécessaire : portable/teams aux militants syndicaux.
- Demande d'un calendrier plus précis des commissions, réunions, plénières : dates et ordre du jour.

**2. Congés – RTT**

Nous demandons le même traitement pour l'ensemble des agents pour les congés, périodes de repos, qui doivent dans la période pouvoir être comme le préconisent les textes annulés et reportés (ex vacances d'avril). Des décisions collégiales administration/organisations syndicales doivent être prises afin qu'elles s'imposent à tous les DGA.

S'agissant des RTT : nous demandons qu'elles puissent être reportées (au-delà du trimestre concerné), ce qui est aussi permis par les textes.

**3. COVID19**

Le matériel semble être parvenu aujourd'hui dans les services. Nous demandons des précisions sur la désinfection des bureaux là où se poursuit plus particulièrement une activité quotidienne.

**4. CAP**

Elles sont donc reportées, aussi nous demandons que les décisions prises *demain* soient rétroactives.

**5. Reprise d'activité**

Nous sommes informés que l'activité des agents Parc/UTD *devrait* reprendre fin avril. Nous souhaiterions en connaître les modalités, les conditions de reprise pour les agents concernés.

**Après la période d'urgence de début de crise sanitaire et les décisions prises par l'administration, nous demandons aujourd'hui la reprise du DIALOGUE SOCIAL. Il ne saurait se limiter plus longtemps à la présence d'un seul élu du personnel par organisation syndicale comme c'est le cas aujourd'hui ou à l'envoi « d'informations confidentielles » aux syndicats.**

Enfin, nous avons été nombreux à regretter de ne pas avoir été informés en qualité d'élus du personnel et dans le cadre du dialogue social de la décision de dépistage COVID19 pour l'ensemble des agents du secteur médico-social découverte dans la presse un 1er avril.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

**Pour le Syndicat CGT du CD64**  
**Sandra PEREIRA-OSTANEL**  
Secrétaire générale